

Procédure d'appel en matière civile : bonnes pratiques et stratégie

Conduire efficacement une procédure devant la Cour d'appel

Code
23404

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 010 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
28 juin. 2024
- **A DISTANCE :**
28 juin. 2024
- **PARIS :**
8 nov. 2024
- **A DISTANCE :**
8 nov. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Avocats - Huissiers - Magistrats - Juristes

PRÉ-REQUIS

Être juriste et pratiquer régulièrement la procédure d'appel.

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

Objectifs pédagogiques

- Saisir la Cour d'appel
- Procéder à l'élaboration des écritures et la communication des pièces
- Conduire la procédure devant la Cour

Programme de la formation

Saisir la Cour d'appel

Identifier les jugements susceptibles d'appel

- Jugements mixtes
- Jugements avant dire droit
- Jugements ordonnant une expertise ou prononçant un sursis à statuer
- Jugements statuant exclusivement sur la compétence
- Quiz : les jugements susceptibles d'appel

Respecter les démarches à effectuer pour interjeter appel

- Les délais pour interjeter appel
- La déclaration d'appel, sa régularité et son effet dévolutif
- Les parties qui peuvent être appelées devant la Cour
- La constitution d'intimé
- La déclaration de saisine sur renvoi de cassation
- L'appel en matière de compétence
- Quiz : les démarches à effectuer pour interjeter appel

Procéder à l'élaboration des écritures et la communication des pièces

Élaborer les écritures

- Un effet dévolutif limité
- La concentration des prétentions et des moyens dans les premières écritures
- La distinction moyen/prétention
- La notion de prétention nouvelle
- Le formalisme imposé des écritures devant la cour et la problématique du dispositif
- Cas pratique : construire un jeu d'écritures

Communiquer les pièces

- Le bordereau de communication des pièces
- Le dépôt des pièces avant l'audience
- L'effet de l'irrecevabilité des conclusions sur les pièces communiquées
- Partage d'expériences : le dossier de plaidoirie

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

Conduire la procédure devant la cour

Procéder aux conclusions et à la signification des actes

- Procédure avec mise en état
- Procédure à bref délai
- Procédure sur renvoi de cassation
- Procédure d'appel à jour fixe

- Cas pratique : appel incident, appel provoqué et notification des conclusions

Déterminer le rôle du Conseiller de la mise en état

- La compétence du Conseiller de la mise en état
- La valeur juridique des décisions du CME
- Les voies de recours contre les décisions du CME
- Procédure à bref délai et compétences du Président de chambre

- Cas pratique : fin de non-recevoir et Conseiller de la mise en état

Parmi nos formateurs



Cyril Auché

Avocat associé VERBATEAM MONTPELLIER
Maître Auché, ancien avoué, est spécialiste en procédure d'appel.

Il est chargé d'enseignement sur la procédure civile auprès de la faculté de droit de Montpellier.

Il anime depuis plusieurs années pour LEFEBVRE DALLOZ COMPETENCES les formations sur la procédure.